



Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (l'Alliance)

Formulaire d'autoévaluation annuelle

1. Soumettre une autoévaluation annuelle et les documents d'appui

Les services doivent démontrer qu'ils continuent de se conformer en remplissant le formulaire d'autoévaluation, qu'ils remettront aux membres de l'Alliance, pour un examen annuel, accompagné des documents d'appui requis au :

Secrétariat de l'Alliance

Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI)
95, avenue St. Clair Ouest, bureau 1106
Toronto, ON, M4V 1N6

2. Imputabilité du service public, clientèle, and expérience

2.1 Imputabilité du service public

Les membres de l'Alliance sont des services d'évaluation de diplômes d'études bien établis qui satisfont à UN des critères suivants :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| a) Le service fait partie d'une administration provinciale ou territoriale. | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| b) Le service a reçu son mandat ¹ d'une administration provinciale ou territoriale. | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| c) Les évaluations délivrées par le service sont utilisées ² par un minimum de deux organismes publics ³ dans la province ou le territoire où il est établi. | Oui <input type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Veillez soumettre les documents d'appui.

¹ Le service candidat doit avoir clairement reçu d'un ministère provincial ou territorial le mandat d'offrir à la population des services d'évaluation de diplômes. Ce mandat doit:

- provenir d'une autorité compétente au sein de ce ministère;
- indiquer la nature des services à offrir;
- préciser la durée du mandat;
- stipuler s'il y a lieu les restrictions applicables;

² Ceci pourrait être mis en évidence, entre autres, par des lettres de tels organismes publics.

³ Pour ces fins, les organismes publics incluent les organismes de réglementation et les établissements postsecondaires publics. Ces établissements publics doivent formuler leur mandat en fonction de la loi.



Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (l'Alliance)

Remarques de l'organisme:

2.2 Clientèle desservie

Votre service doit viser une clientèle très diverse et ne pas se limiter à des personnes faisant une demande d'admission dans un établissement d'enseignement ou une demande d'adhésion, de brevet ou d'immatriculation auprès d'un ordre professionnel ou autre organisme de réglementation.

- a) Le service dessert une clientèle très diverse. Oui Non
- b) Le service effectue des évaluations qui répondent à une diversité de besoins et non à un seul. Oui Non

Remarques de l'organisme:

2.3 Police de responsabilité civile générale

Votre service doit, à ses frais et sans limiter ses obligations au titre du présent document, assurer ses activités aux termes d'une police de responsabilité civile générale d'un montant qui ne sera pas inférieur à 1 000 000 \$ par événement (avec un maximum général annuel, le cas échéant, qui ne sera pas inférieur à 2 000 000 \$) l'assurant contre les dommages corporels, les préjudices personnels et les dommages matériels, y compris toute perte de jouissance en découlant. Cette protection comprendra une responsabilité contractuelle globale et s'étendra aux employées et employés qui y figureront comme assurés supplémentaires.

- a) Les opérations du service sont assurées au niveau requis ou supplémentaire. Oui Non

Remarques de l'organisme:



Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (l'Alliance)

2.4 Nombre d'évaluation de diplômes d'études et expérience

Votre service doit s'être conformé aux critères ci-dessus et le CAQ, y compris le *Code pancanadien de bonne pratique*, pendant une période d'au moins un an et avoir effectué un nombre appréciable d'évaluations (au moins 250 pendant cette période).

- a) Le service a montré de façon satisfaisante qu'il se conforme aux critères définis ici-haut, le CAQ, y compris le *Code pancanadien de bonne pratique*, depuis au moins un an. Oui Non
- b) Le service a effectué un minimum de 250 évaluations conformes aux critères définis dans le CAQ. Oui Non

Remarques de l'organisme:

3. L'adhésion au Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux (CAQ)

3.1 Outil 2 - Formulaire d'autoévaluation de la mise en application du Code pancanadien de bonne pratique en matière d'évaluation des diplômes d'études internationaux par l'organisme

L'outil 2 sert de rapport d'autoévaluation, soumis chaque année au CICDI par les membres de l'Alliance, pour confirmer leur conformité au CAQ, y compris le *Code pancanadien de bonne pratique en matière d'évaluation des diplômes d'études internationaux*.

L'outil peut être télécharger via [http://cicic.ca/docs/2012/Cadre_Assurance_Qualite_FR.pdf] et fait référence aux pages 23 à 30 de ce document.



Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (l'Alliance)

4. Déclaration de conformité

Je, soussigné, déclare que _____, respecte le cadre de référence de l'Alliance tel que décrit au [<http://www.canalliance.org>], et plus particulièrement les critères d'adhésion, responsabilités des membres de l'Alliance, droits des membres de l'Alliance, restrictions et obligations des membres ainsi qu'une adhérence continue au Cadre pancanadien d'assurance de la qualité pour l'évaluation des diplômes d'études internationaux (CAQ) et par conséquent, se qualifie comme membre de l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes (l'Alliance).

Examiné et signé par:

Nom du service d'évaluation de diplômes d'études

Signature

Date

Nom

Titre